

Ouvertures **sociologiques**

Sous la direction de
Christine Servais

La médiation

Théorie et terrains

Préface d'Olgiard Kutry

Licence

Master

Doctorat

deboeck B
SUPÉRIEUR

La médiation

Théorie et terrains

Ouvertures sociologiques

Collection dirigée par Olgierd Kutý
Conseil éditorial de Didier Vrancken

- ALBARELLO Luc, *Stratifier le social*
- BAJOIT Guy, DIGNEFFE Françoise, JASPARD Jean-Marie, NOLLET DE BRAUWERE Quentin (Éds),
Jeunesse et société. La socialisation des jeunes dans un monde en mutation
- BARTHÉLÉMY Fabienne (sous la direction de), *Sociologie de l'action organisée.*
Nouvelles études de cas
- BASTENIER Albert, DASSETTO Felice (Éds), *Immigrations et nouveaux pluralismes.*
Une confrontation de sociétés
- BAWIN-LEGROS Bernadette, VOYÉ Liliane, DOBBELAERE Karel, ELCHARDUS Mark (sous la direction de),
Belge toujours. Fidélité, stabilité, tolérance. Les valeurs des Belges en l'an 2000
- BAWIN-LEGROS Bernadette (Éds), *Familles, modes d'emploi. Étude sociologique des ménages belges*
- BAWIN-LEGROS Bernadette, *Sociologie de la famille. Le lien familial sous questions*
- BELIN Emmanuel, *Une sociologie des espaces potentiels. Logique dispositif et expérience ordinaire*
- BUSCA Didier, TOUTAIN Stéphanie (sous la direction de), *Analyse factorielle simple en sociologie.*
Méthodes d'interprétation et études de cas
- DE COSTER Michel, BAWIN-LEGROS Bernadette, PONCELET Marc, *Introduction à la sociologie, 6^e édition*
- DE COSTER Michel, *Sociologie de la liberté. Mise en perspective d'un discours voilé*
- DE COSTER Michel, PICHHAULT François, *Traité de sociologie du travail, 2^e édition*
- DELIÈGE Robert, *Anthropologie sociale et culturelle*
- DE MUNCK Jean, VERHOEVEN Marie (Éds), *Les mutations du rapport à la norme.*
Un changement dans la modernité ?
- DRAELANTS Hugues, DUMAY Xavier (sous la direction de), *Les écoles et leur réputation. L'identité
des établissements en contexte de marché*
- DURAND Claude, PICHON Alain (sous la coordination de), *Temps de travail et temps libre*
- FOUCART Jean, *Sociologie de la souffrance*
- FRANK Cécile et HAMMAN Philippe, *Quelle mise en œuvre de la directive européenne contre
les discriminations raciales. Une comparaison France, Espagne, Royaume-Uni*
- GRANDJEAN Geoffrey, *Les jeunes et le génocide des Juifs. Analyse sociopolitique*
- HAMMAN Philippe, *Sociologie urbaine et développement durable*
- JACQUEMAIN Marc, FRÈRE Bruno (sous la direction de), *Épistémologie de la sociologie. Paradigmes
pour le XXI^e siècle.*
- JAVEAU Claude, *La société au jour le jour. Écrits sur la vie quotidienne*
- KUTY Olgierd, *La négociation des valeurs. Introduction à la sociologie, 3^e édition*
- MERCURE Daniel (sous la coordination de), *Une société-monde ?*
Les dynamiques sociales de la mondialisation
- MERMET Laurent et SALLES Denis (sous la direction de), *Environnement : la concertation approuvée,
contestée, dépassée ?*
- PICHHAULT François, *Le conflit informatique. Conduire l'informatisation dans l'entreprise*
- PRONOVOST Gilles, *Sociologie du temps*
- REMY Jean, VOYÉ Liliane, SERVAIS Emile, *Produire ou reproduire. Une sociologie de la vie quotidienne*
Volume 1 : *Conflits et transaction sociale*
Volume 2 : *Transaction sociale et dynamique culturelle*
- RIGAUX Natalie, *Introduction à la sociologie par sept grands auteurs. Bourdieu, Durkheim,
Godbout, Goffman, Sennett, Tönnies, Weber, 3^e édition*
- SERVAIS Christine (sous la direction de), *La médiation. Théorie et terrains*
- VAN HAECHT Anne, *L'école à l'épreuve de la sociologie.*
La sociologie de l'éducation et ses évolutions, 3^e édition
- VOYÉ Liliane, BAWIN-LEGROS Bernadette, DOBBELAERE Karel, KERKHOFS Jan,
Belges, heureux et satisfaits. Les valeurs des Belges dans les années 90 (épuisé)
- VOYÉ Liliane, *Sociologie. Construction du monde. Construction d'une discipline*
- VOYÉ Liliane, *Figures des dieux. Rites et mouvements religieux. Hommage à Jean Remy*
- VRANCKEN Didier, KUTY Olgierd, *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives*
- VRANCKEN Didier, DUBOIS Christophe, SCHOENAERS Frédéric (sous la direction de), *Penser la
négociation. Mélanges en hommage à Olgierd Kutý*
- Commission Travail et Non-Travail, *Travail et non-travail. Vers la pleine participation*

Ouvertures **sociologiques**

Sous la direction de
Christine Servais

La médiation

Théorie et terrains

Préface d'Olgierd Kutý

Licence

Master

Doctorat

deboeck **B**
SUPÉRIEUR

Ouvrage publié avec le concours du Lemme.



Laboratoire d'étude sur les médias et la médiation

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : www.deboecksuperieur.com

Maquette de couverture : Cerise.be

Mise en page : Nord Compo

© De Boeck Supérieur s.a., 2016
Rue du Bosquet, 7 – B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé en Belgique

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale, Paris : novembre 2016

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2016/13647/072

ISSN 0777-5235

ISBN 978-2-8073-0541-0

Sommaire

Préface <i>Olgierd Kutty</i>	7
Introduction : La médiation, un « quasi-concept » <i>Christine Servais</i>	9
Chapitre 1 De la médiation au médiateur : entre concept en SIC et sens commun <i>Elise Vandeninden</i>	19
Chapitre 2 À la recherche des pratiques et dispositifs de médiation scolaires : une composition expérimentale <i>Christophe Dubois & Baptiste Dethier</i>	37
Chapitre 3 Médiations au cœur des politiques actives du marché du travail <i>Laura Beuker & Jean-François Orianne</i>	61
Chapitre 4 La médiation animale comme dispositif technique <i>Bénédicte De Villers & Véronique Servais</i>	81
Chapitre 5 Médiations culturelles et patrimoniales : partager des expériences culturelles pour construire du commun ? <i>Michèle Gellereau</i>	103
Chapitre 6 Qu'est-ce que la médiation ? Examen critique d'une déconstruction de la communication <i>Christine Servais</i>	129
Chapitre 7 Traduction et médiation : pour une pensée aporétique de la traduction postcoloniale <i>Valérie Bada</i>	165
Chapitre 8 Médiation des expériences, représentations et luttes autour de la visibilité des travailleurs migrants en Chine <i>Eric Florence</i>	183

Chapitre 9	Ville, espace public, politique. Identité et aientité dans l'espace urbain <i>Bernard Lamizet</i>	215
Les auteurs		235
Table des matières		237

Préface

Olgiert KUTY
Professeur émérite de sociologie de l'Université de Liège

L'ouvrage dirigé par Christine Servais vient à son heure. Car le thème de la médiation est omniprésent aujourd'hui, et il nous manquait un ouvrage consacré à une première analyse de la complexité du phénomène.

Depuis deux ou trois décennies, nous avons conscience de vivre une mutation profonde que l'on peut qualifier de « civilisationnelle ». Nous quittons un monde qui s'était donné une représentation de lui-même comme ayant un axe central (une infrastructure économique ou des valeurs communes).

Un nouvel univers émerge avec des traits fondamentaux inédits : un pluralisme normatif, une structure en réseaux, une place centrale accordée à l'expérience et à la singularité des individus. On comprend que la médiation s'impose nécessairement dans un tel contexte.

Bien sûr, la médiation n'est pas un phénomène nouveau. Elle vient de loin. Nous y voyons le réinvestissement d'une idée ancienne, dont deux jalons importants ont été, dans notre culture, l'incarnation chrétienne et l'idéalisme hégélien. Puis, en sciences humaines, le concept d'institution a pris la relève.

Ces notions et concepts successifs sont alors en phase avec une conception verticale de la société, qui associe des valeurs supérieures à des intellectuels professionnels, chargés de les mettre en œuvre. Verticalité dont l'histoire s'est étendue sur les siècles, depuis les clercs du Moyen-Âge jusqu'à nos jours.

Mais les choses ont changé progressivement. Dès 1963, avec la thèse de Michel Crozier, apparaît la négociation. C'est la toute première étape de la révolution horizontale : les acteurs négocient l'application des règles, décidées ailleurs. Dans les années qui suivent apparaît un autre type de négociation, plus fondamental encore, et portant sur la production même des règles. Et du coup, d'autres concepts émergent, comme la procéduralisation, la communication, la traduction et la médiation.

Ayant animé la réflexion qui a donné cet ouvrage, Christine Servais a observé le caractère indéterminé de la médiation contemporaine. Arrivée à ce moment de sa réflexion, elle parle de quasi-concept pour saisir sa nature.

À la lire me revient une phrase de Gertrud Selznick, sociologue américaine de Berkeley, dont l'intuition fort subtile, et la beauté de la formule, m'ont accompagné depuis que je l'ai découverte au début des années 1970.

Confrontée elle aussi à une pluralité de manifestations empiriques (du phénomène juridique dans son cas), et donc à une indétermination de ses réalisations, Gertrud Selznick déclarait : *Les sciences sociales sont mieux servies lorsque les définitions sont « faibles » et les concepts « forts »*¹.

Par définition faible, elle entendait une saisie large des phénomènes pour embrasser toutes les formes d'expériences qui en relèvent. Et l'idée de concept fort lui permettait, s'appuyant sur ce qu'elle appelait une « théorie normative de la culture », de confronter les formes empiriques plus faibles aux configurations à intensité normative plus forte.

Une telle orientation est-elle encore fondée aujourd'hui ? On peut en douter, mais ce faisant elle indiquait une direction à prendre à notre époque où se recomposent les relations entre la philosophie et les sciences sociales, entre le normatif et l'empirique.

Et c'est aussi la voie que nous semble suivre Christine Servais lorsqu'elle nous propose avec le quasi-concept « d'entremêler, comme le faisait Derrida, l'empirique et le transcendantal ».

Nous pouvons nous réjouir d'avoir dans les mains un tel dossier de textes, rassemblés pour avancer dans l'élaboration de cette nouvelle médiation horizontale. On pressent l'ampleur de la tâche : il s'agira de relever un double défi intellectuel.

Car il ne sera pas seulement question de repenser une nouvelle forme de médiation en l'opposant à celle des Trente Glorieuses qui a vu un essor gigantesque des professions avec la social-démocratie. Il faudra surtout la confronter à sa forme pluriséculaire, qui remonte aux temps plus anciens que nous avons rappelés, et qui est à un niveau plus anthropologique. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous parlions plus haut de tâche civilisationnelle.

Et nous ne doutons pas que, pour travailler sur cette verticalité longue et cette verticalité courte, cet ouvrage sera un stimulant intellectuel de premier ordre.

1 Phrase citée par Philippe Selznick (*Law, society and industrial justice*, 1969, Russel Sage Foundation, pp. 4-5) et traduite par nous.

Introduction

La médiation, un « quasi-concept »

Christine SERVAIS
Université de Liège

L'explosion des pratiques de médiation, que ce soit dans les domaines juridique, administratif, social, scolaire, familial, thérapeutique ou culturel, est lue par les spécialistes comme la proposition d'un nouveau mode de régulation sociale, voire comme un nouveau modèle de relation entre individus, de même qu'entre individus et État. Ce modèle « ne serait pas fondé sur la rationalité instrumentale [...] mais sur une autre forme de rationalité, de nature communicationnelle¹ ». Il émergerait dans un contexte historique caractérisé par la fin de la régulation verticale des normes, au sein d'une société structurée par le pluralisme normatif et la négociation des valeurs, et correspondrait, selon ce point de vue, à d'autres modes d'articulation entre univers de sens hétérogènes. Par ailleurs, la médiation serait chargée de régler les éventuels conflits de normes et valeurs susceptibles de survenir dès lors que l'on ne dispose plus de normes universelles et/ou transcendantales auxquelles se référer.

Ainsi la médiation est-elle conçue tout autant comme le symptôme d'une évolution sociétale que comme un remède à ses pathologies ; elle est à la fois perspective théorique et modèle d'action, façon de dire et façon de faire² ; enfin, elle désigne autant des phénomènes « micro » (relation d'un public à une œuvre, relation entre individus en conflit) que des phénomènes « macro » (relation entre groupes culturels ou univers de sens). On perçoit déjà que cet objet ne peut être saisi d'un seul geste.

Ces changements sociétaux, dont la médiation serait à la fois le cadre d'analyse et le modèle d'action, placent la notion de médiation au centre d'enjeux qui paraissent néanmoins contradictoires, et nombreux sont les chercheurs qui soulignent par exemple la dimension paradoxale de son institutionnalisation (celle-ci entrant en contradiction directe avec l'idée que la médiation se caractérise par

1 Bonafé-Schmitt J.-P., « La médiation : une nouvelle forme d'action », dans *Médiation et action publique. La dynamique du fluide* (sous la direction de J. Faget), Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2005, p. 67.

2 Selon J. Faget, in *op. cit.*, p. 12.

la spontanéité)³, ou qui font remarquer qu'elle s'inscrit dans une situation de communication confuse : les pratiques et dispositifs de médiation *doivent* rassembler, mettre en relation, recoudre le lien, etc., mais sans en passer par l'injonction, l'imposition ou le pouvoir.

La médiation spécifiquement culturelle a pour sa part des implications qui, relatives aux mondes de l'art et de la culture, n'en ont pas moins une portée politique, liée notamment aux questions de hiérarchie et de démocratie culturelle, de pluralité et de conflit de normes ou de valeurs, d'accès à l'art contemporain, de « monde commun », etc. En d'autres termes, et quoi qu'on entende parfois à son sujet, il semble bien que la médiation prenne place dans des systèmes à caractère prescriptif, voire coercitif.

C'est pourquoi d'ailleurs, et par-delà les travaux scientifiques sur les procès et dispositifs de médiation, les *pratiques* de médiation elles-mêmes posent à la société des questions urgentes sur le conflit, sa légitimité et sa résolution ; sur la pluralité et le partage des normes ; sur le rôle des institutions ; sur le rôle du politique dans la régulation sociale, etc.

De son côté, le champ académique est confronté à des questions relatives à son enseignement : quelle peut être une formation spécifique à la médiation ? La médiation dispose-t-elle d'un langage propre susceptible d'être enseigné ? Pour le dire autrement, la médiation est-elle une procédure assez abstraite et formalisée pour pouvoir être exportée d'un contexte à un autre ? Et quels seraient dès lors les modèles normatifs susceptibles de donner la mesure des pratiques de médiations et de les évaluer ? Qui doit les définir ? La médiation répond-elle, *in fine*, à un objectif d'évaluation ?

Pour toutes ces raisons, le moment semble venu de faire le point sur les implications tant scientifiques que théoriques, pratiques et idéologiques de cette notion, et c'est dans cette perspective que s'inscrit cet ouvrage.

Il est issu du constat suivant : dans le champ scientifique comme dans le champ des pratiques, la médiation s'est aujourd'hui imposée, soit comme outil d'analyse des processus de communication, soit comme outil apte à soigner/traiter/améliorer les relations entre pairs, entre groupes culturels ou sociaux, ou encore entre individus et institutions (médiatique, hospitalière, culturelle, juridique, scolaire, etc.). L'extension sans précédent de cette notion pour décrire et installer des pratiques autant que pour réfléchir aux dispositifs qui règlent les rapports sociaux est forcément liée à un contexte historique où elle apparaît comme : 1° plus féconde que d'autres notions (« communication », « relation », « signification ») pour décrire des phénomènes allant de la production de sens aux manières de se lier ou de « faire société », et nous pouvons voir là sans doute une prise de conscience par le champ scientifique que cette notion réfère à un

3 Dufrière B., « Les usages sociaux de la notion de médiation culturelle », dans J.-L. Chabot, S. Gal et C. Tournu (éds), *Figures de la médiation et lien social*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 211-224.

nœud qui paraît aujourd’hui incontournable pour décrire les pratiques et relations sociales dans leur ensemble ; 2° plus efficace que d’autres formes d’interventions à caractère social et politique, et là se joue sans doute un désir politique de remédiation qui se traduit par la mise en place d’une foule de dispositifs et d’agencements nouveaux. Nous allons interroger ici les manières dont la médiation est aujourd’hui pensée et mise en place, à la fois par les praticiens, par les institutions et par les chercheurs, en prenant pour point d’entrée les rencontres et les confrontations entre ces trois champs. Ce sont ces rencontres (comment les conceptions des uns influencent – ou font retour sur – celles des autres) qui constituent l’objet de cet ouvrage. Nous souhaitons penser les paradoxes, les rapports de force, les problèmes dans lesquels sont prises les pratiques et les conceptualisations de la notion, ses apories, ses lieux et points de fuite, etc., et les penser dans leur contexte historique et scientifique, afin d’en faire émerger les différents enjeux, notamment politiques. Observer la médiation c’est nécessairement observer un regard porté sur la société, et la manière de la penser, dans quelque arène de discours que ce soit, nous dit forcément quelque chose de nos craintes, de nos espoirs et de nos désirs quant aux liens qui nous unissent et aux forces qui nous séparent, nous partagent ou nous opposent.

Dans le contexte scientifique, il est peu à peu apparu lors des discussions qui ont donné lieu au projet de cet ouvrage⁴ que la notion de médiation avait une valeur transversale qui nous permettait de construire et d’élaborer un langage commun entre les différentes disciplines des sciences humaines où nous travaillons⁵ ; comme avaient pu le faire il y a 60 ans la notion de code ou la théorie des systèmes, qui d’ailleurs consacrait son inventivité à décrire elle aussi des agencements humains/technique, cette notion nous permettait à la fois de fouiller et d’approfondir nos propres réflexions disciplinaires et d’élaborer une vision commune des phénomènes de communication.

Or la médiation reste un concept « instable », aussi bien dans la théorie, où elle est investie de toutes parts, que dans les pratiques, où elle ne répond pas à un référent unique. Il paraît clair que si l’on a tant insisté sur la « plasticité » de la notion de médiation culturelle par exemple, c’est bien parce que celle-ci renvoie à une ambivalence fondamentale, et peut-être indépassable : comment concilier l’usage scientifique d’une notion et l’usage pratique d’un outil, si aucun de ces deux usages ne peut légitimement précéder l’autre et le déterminer ? Nous ne pouvons en effet considérer les pratiques de médiation comme une simple application de sa définition théorique, puisque nos domaines d’étude veulent au contraire que nous décrivions les phénomènes du monde et non que nous les prescrivions. Mais nous ne pouvons pas non plus déduire la notion des

4 Je souhaite remercier ici les participants à nos discussions qui ne figurent pas dans cet ouvrage, en particulier Érik Spinoy, Patricia Willson et Céline Letawe.

Les brèves présentations que je propose de chacun des chapitres doivent également beaucoup à ces discussions.

5 Sociologie, anthropologie, sciences de la communication, traductologie, théorie littéraire, cultural studies, psychanalyse et philosophie.

pratiques, car il nous manquerait alors le recul critique qui doit permettre de les décrire à l'aune de critères tenant à notre conception de l'art, de la culture et du social, par exemple.

La relation théorie/pratiques est donc un bon point d'entrée pour interroger cette notion, car elle nous permet d'emblée de mettre l'accent sur cette question, qui traverse tout notre travail autour de la médiation et à laquelle j'ai fait allusion plus haut : on fait usage de la notion de médiation pour décrire différents contenus (des dispositifs, des processus), mais y a-t-il une forme stable qui se laisserait décrire comme médiation, et d'où pourrions-nous la tirer ? Nous sommes rapidement placés au cœur d'un problème qui concerne la fixité, la permanence, la stabilité de « formes » ou « patterns » de communication face à la variation des contextes, des acteurs et des situations. Cet écart théorie/pratiques menace la possibilité de décrire des phénomènes ou des processus en tant que médiation et, du coup, la possibilité même d'arrêter, de circonscrire à un moment ou un autre ce processus de médiation lorsque nous le rencontrons : où est-il, au juste, où s'arrête-t-il ? C'est donc à la fois la définition extensive de la notion qui pose problème (quels cas la notion désigne-t-elle ?) et sa définition intensive (à partir de quelle définition pouvons-nous identifier les cas ?). « La » médiation, est-ce que cela existe ? En clair, nous ne pouvons ni déduire la notion ni l'induire. Et nous ne pouvons l'attraper ni la tirer d'où que ce soit, car ce n'est pas non plus un concept philosophique. Avec la médiation, nous sommes condamnés à l'entre-deux. Bien entendu, nous pourrions, par un coup de force, décider d'un signifié pour cette notion, et décider, à partir de là, des phénomènes qui en relèvent et de ceux qui n'en relèvent pas, mais alors elle y perdrait toute consistance et ne serait plus d'aucune utilité critique ni théorique ; c'est aussi ce que montre cet ouvrage.

Cette situation, où la pratique ne s'appuie pas sur une théorie et où la théorie ne peut décrire une pratique foisonnante à partir de concepts fondés, est en effet selon nous riche d'enseignements, tant sur la notion elle-même que sur les nœuds conceptuels qui travaillent nos champs de recherche ou sur la complexification des pratiques sociales polarisées autour de cette notion. Il nous semble donc que ce recours aux pratiques et à la notion de médiation dans tous les domaines de la vie sociale⁶, et ce alors même que, répétons-le, cette notion est si peu fondée, signale un problème épistémologique qui doit être interrogé comme tel dans un cadre scientifique et politique.

À condition de les analyser en effet, ces usages et ces pratiques signalent le retour de la réflexion sur le rapport entre communication et politique qui a accompagné l'émergence des notions de consensus et d'espace public il y a quarante ans.

En réalité, le succès de la médiation auprès des institutions et des politiques publiques tient sans doute tout simplement au paradoxe fondamental que j'ai

6 Juridique, familial, médiatique, scolaire, culturel, thérapeutique, politique, etc.

signalé plus haut : elle passe pour un processus dégagé de tout rapport de force ou de tout exercice de pouvoir alors qu'elle s'inscrit dans une situation de communication injonctive qui dit : « *il faut s'entendre, se comprendre, se (re)lier, éteindre les conflits, combler les écarts, etc.* », de nouvelles normes étant censées émerger spontanément du processus de médiation lui-même. En d'autres termes, et au-delà du simple paradoxe entre spontanéité et injonction, il semble y avoir un consensus politique sur la nécessité de mettre en place tous ces dispositifs de médiation alors que c'est du processus de médiation qu'est censé émerger le consensus. Ce hiatus est sans aucun doute ce qui lui donne son efficacité politique supposée et justifie la mise en place de tous les médiateurs et de tous les dispositifs dits « participatifs » qui prennent place à tous les niveaux de la vie sociale, professionnelle et culturelle des individus. La plupart des textes présentés ici révèlent, dans leur propre champ de recherche, l'existence d'un tel hiatus au cœur de la notion de médiation et explorent les basculements entre injonction et spontanéité, entre consensus préalable et consensus obtenu. Nous voulons nous appuyer sur ce hiatus pour renverser cette apparente efficacité politique de la médiation et en faire un outil critique. Au vu de son développement, une approche critique de la notion semble en effet aussi nécessaire aujourd'hui que l'a été il y a une vingtaine d'années celle du terme « communication ».

Par ailleurs, chaque chapitre de l'ouvrage prend acte, pour sa propre part, de l'instabilité de la notion de médiation, de sa plasticité. Il nous paraît dès lors possible et fécond de partir de ce constat afin de, dans un second renversement, mobiliser la notion de médiation pour conceptualiser *l'instabilité elle-même* et, en particulier, un mode de rapport à autrui qui ne soit pas totalement réglé.

Les différentes contributions montrent qu'il ne s'agit pas seulement d'un concept « inerte » ou purement descriptif, mais que la notion de médiation donne forme à une orientation épistémologique, méthodologique et politique particulière. Cette approche transversale, par la théorie et par les terrains, de la notion de médiation, peut avoir une valeur heuristique à la fois quant aux pratiques de recherche des différents domaines concernés et aux pratiques sociales auxquelles ces recherches font référence. Elle devrait aider à faire du concept de médiation un outil apte non seulement à décrire des pratiques, mais à les interroger scientifiquement, socialement et politiquement.

De l'ensemble des chapitres se dégagent cinq problématiques communes que je voudrais rapidement présenter.

La première a trait à la difficulté, déjà évoquée, de travailler sur la médiation tout en faisant face à une double indétermination (des pratiques et des concepts). La diversité des acteurs, des pratiques et des discours fait douter qu'il existe empiriquement quelque chose comme « la » médiation. Dès lors, comment se saisir empiriquement d'un « objet » qui n'en est pas un ? Et comment étudier ces pratiques sans pour autant les lier à une définition préalable de la médiation (fût-elle ou non celle de l'institution), ce qui n'aurait d'autre principe que de faire

le tri entre les pratiques qui en relèvent et celles qui n'en relèvent pas ? C'est un véritable entre-deux méthodologique et conceptuel qu'il faut inventer pour faire émerger cet « objet », ce qui rejoint d'ailleurs les questions les plus actuelles des sciences sociales en général. En d'autres termes, on ne peut travailler sur les pratiques de médiation sans travailler également sur le concept, ce qui signifie que le chercheur doit nécessairement faire des choix et se situer : soit il opte pour une définition descriptive, mais il doit alors explicitement faire état de ses décisions, et en examiner les postulats ; soit il opte pour une définition prescriptive, travaille à élaborer ce que *devrait être* la médiation, à quoi *devraient* répondre les dispositifs, et il s'enrôle alors plus explicitement dans une posture politique.

En second lieu, la plupart des travaux rencontrent de manière assez attendue les questions de norme commune, d'identité singulière et collective, ainsi que celle du rapport au pouvoir et aux institutions. La médiation est toujours convoquée dans un contexte social et elle est, au sens le plus strict, la question du « nous » ; par conséquent presque toutes les recherches mettent en évidence sa dimension éthique concernant ce « nous » : que peut-il être et que doit-il être ? De même, l'analyse des pratiques de médiation se heurte toujours tôt ou tard à cette question : qui distribue les identités – y compris celle du médiateur – et qui a légitimité pour le faire ? Enfin, en relation avec le hiatus mentionné plus haut, une dialectique se noue forcément entre le « passage » (l'une des métaphores les plus souvent requises pour décrire la médiation) et le « forçage », ou « passage en force », entre l'appropriation de la norme d'autrui et sa disparition sous la forme de son intégration dans le système normatif dominant. C'est pourquoi l'un des termes par lesquels le processus de médiation pourrait être décrit est sans doute ce que Derrida appelle « ex-appropriation », ou appropriation inachevée.

Le rapport à la technique constitue, là aussi sans surprise, une autre des problématiques auxquelles se confrontent tous les textes de ce volume. La technique intervient à différents niveaux dans la conceptualisation de la notion de médiation, mais d'une manière générale la question est : la médiation est-elle une technique ? De cette question générale découlent une foule d'autres questions : est-elle alors, en tant que technique, transmissible et susceptible d'être enseignée ? D'être contrôlée par d'autres dispositifs de calculs ? D'être évaluée ? Et certaines techniques de l'ingénierie culturelle visant, dans une optique libérale, à adapter les biens culturels aux besoins ou désirs de chacun, notamment par l'entremise des technologies numériques, méritent-elles d'être appelées « médiation », comme le suggèrent parfois leurs concepteurs ?

La question de la technique, qui est principalement abordée à travers les œuvres de Leroi-Gourhan et Derrida, recouvre en réalité celle du rôle et du statut du tiers, raison pour laquelle elle s'impose de manière si incontournable à tous les chercheurs. Ce tiers est-il « inerte », simple « intermédiaire » ou est-il « intervenant » au sens le plus actif du terme ? Il s'agit là d'une question cruciale pour les médiateurs,

car leur identité sociale dépend directement de la réponse qu'on y apporte : sont-ils le bras armé de l'institution, comptables de leurs résultats ? Sont-ils les agents créatifs d'un réagencement des places et des rôles des individus dans la sphère sociale ? Et dans quelle mesure l'un et l'autre, ou l'un plutôt que l'autre ? Le tiers (humain, animal ou technique) a-t-il vocation à disparaître au cours du processus de médiation ou au contraire doit-on prendre en compte sa propre consistance ? La médiation est-elle un processus « auto-évanouissant » ? Et toute technique assure-t-elle la transparence, c'est-à-dire l'effacement du processus de médiation lui-même pour favoriser le contact direct entre les deux parties ? Enfin, quels sont les enjeux, à la fois identitaires et politiques, de cette oscillation des processus de médiation entre le 2 et le 3 ?

La quatrième problématique que l'on retrouve liée à l'analyse de la médiation est peut-être moins attendue : il s'agit du rôle qu'y jouent la métaphore, le récit, la narration, le jeu et, d'une façon générale, l'imaginaire. Cette récurrence est suffisamment saillante pour être notée. Tantôt ce sont les acteurs qui recourent eux-mêmes à des métaphores pour décrire leur travail, tantôt c'est l'analyse qui prend acte de la dimension performative des métaphores et insiste sur l'importance de métaphoriser les processus de médiation pour aider les acteurs à laisser advenir une réalité plutôt qu'une autre ; tantôt la description des processus met en avant le rôle de la narration dans le processus médiateur ; tantôt encore ce sont les notions d'« espace », de « scène », ou de « jeu » qui s'entremettent dans la description des processus pour rendre compte d'un lieu où se déploie quelque chose qui ne leur préexistait pas. Le rôle de l'imaginaire dans les processus de médiation apparaît primordial : si la médiation est un agent de transformation, cela passe par un espace intermédiaire qui n'est ni celui de l'un ni celui de l'autre, mais où s'ouvre ce que Nancy appelle une « figure » ou une « fiction », un espace imaginaire où quelque chose peut être joué et qui chez Rancière fait l'objet d'une analyse à caractère politique.

Enfin, le dernier groupe de questions soulevées par les différents chapitres de cet ouvrage met en avant la relation fragile entre dispositifs de médiation et processus de médiation. Ce développement prend pour point de départ l'idée, sur laquelle s'accordent tous les auteurs, que la médiation est un processus qui transforme, qui modifie l'existant⁷. À cette idée d'une transformation sont étroitement associées deux autres : celle que les processus de médiation sont « inachevés » ou « interminables », au sens où ils ne s'achèvent pas sur des identités fixées, mais rejouent au contraire les identités ; et celle que les effets des dispositifs n'ont aucun caractère automatique, en d'autres termes qu'il ne s'agit jamais, avec les dispositifs de médiation, d'une technique purement instrumentale, mais que les processus peuvent toujours modifier non seulement les acteurs, mais également le cadre ou le dispositif de médiation lui-même, et qu'il s'agit là d'une caractéristique essentielle de la médiation : « la » médiation,

7 Cette idée déjà ancienne constitue l'une des caractéristiques sur lesquelles est construite, en Sciences de l'Information et de la Communication, la notion de médiation.

si elle existe, modélise des pratiques qui, pour répondre au modèle, doivent lui échapper ; un dispositif de médiation *doit pouvoir* avoir des effets imprévus⁸ et redistribuer les identités, notamment et y compris celle du chercheur qui s'y intéresse. L'interruption de la relation entre dispositif et processus, ou entre intentions et effets, est sans doute une caractéristique propre à la médiation, et je vais rapidement, pour conclure, en tirer deux conséquences. En premier lieu figure la question de l'évaluation : si les effets sont toujours susceptibles de modifier les dispositifs, comment pouvons-nous évaluer ceux-ci ? Il n'y a en réalité aucune possibilité d'évaluer objectivement les dispositifs de médiation, mais cela ne peut se faire que relativement aux collectifs qui s'y constituent ou aux capacités que les individus y ont déployées⁹. En d'autres termes, cela suppose de le faire à l'aune de critères éthiques et politiques. Il n'y a pas de description ou d'évaluation des dispositifs de médiation en « il », mais seulement en « nous ». L'une des conclusions les plus intéressantes de notre travail est sans doute que la notion de médiation renverse la question de l'efficacité, et que toute recherche sur la médiation est, de fait, une recherche-action à caractère éthique et politique, ce dont témoignent les chercheurs réunis dans ce volume.

La seconde conséquence est que, si la relation dispositif/processus est essentiellement instable, il faut inventer de nouveaux outils et de nouvelles méthodes pour la décrire ; en particulier il faut mettre au point des méthodes permettant de tenir ensemble dispositifs et processus, et rendant compte de la précarité conceptuelle de la médiation. Parce qu'elle est à la fois dispositif et processus, et que le dispositif n'assure pas plus le processus que le processus ne confirme le dispositif ; parce que les processus sont toujours ancrés dans le contexte et de ce fait toujours susceptibles de différer de ce qui était attendu ; parce que les dispositifs ne peuvent être rassemblés en une identité conceptuelle qui circonscrirait ce que peuvent être les processus, je suggère d'entremêler, comme le faisait Derrida, l'empirique et le transcendantal et de considérer la médiation comme un « quasi-concept ». Lorsque Derrida qualifie de « quasi-concepts » l'« itérabilité », la « différance » ou d'autres concepts similaires qu'il a forgés, c'est pour marquer le fait que ces concepts se défont eux-mêmes car ils emportent avec eux la dimension empirique des phénomènes, et donc la variabilité infinie de ceux-ci, mais également leur possible impossibilité. Proposer de considérer la médiation comme un « quasi-concept », c'est donc proposer de travailler dans l'entre-deux comme le font les textes de ce volume. C'est aussi, peut-être, suggérer des pistes de croisements entre philosophie et sciences sociales, des pistes qui reposeraient la question de la normativité propre au travail scienti-

8 C'est d'ailleurs le sens que lui donne Foucault, sur lequel beaucoup d'auteurs s'accordent.

9 On pourrait d'ailleurs considérer qu'un dispositif de médiation échoue s'il réussit (si les effets sont conformes aux intentions) et réussit s'il échoue (si les effets remettent en question le dispositif lui-même). Cf. sur cette question Servais, Chr. (2015). L'« efficacité paradoxale » de la médiation esthétique. Dans C. Camart, F. Mairesse, C. Prévost-Thomas et P. Vessely (dirs), *Les mondes de la médiation culturelle. Vol. 1. Approches de la médiation* (p. 185-200). Paris : L'Harmattan.

fique, et nourriraient la réflexion sur le point de vue à partir duquel aborder les phénomènes de communication, sur le statut à leur conférer et sur la place du chercheur dans ce travail. Ce faisant, nous fondons la notion sur l'instabilité et la précarité qui la caractérisent, avec toutes leurs conséquences méthodologiques et épistémologiques, mais nous nous donnons les moyens de décrire les dispositifs sans les encenser ou les critiquer *a priori*, en comptant qu'ils peuvent au contraire nous apprendre quelque chose, et en particulier nous introduire à une pensée de la pluralité où, pour évoquer Jean-Luc Nancy, « nous sommes le sens ».

Chapitre 1

De la médiation au médiateur : entre concept en SIC et sens commun

Elise VANDENINDEN
Université de Liège

Ce premier chapitre aborde de front la question du rapport entre la manière dont la médiation est conçue dans la littérature professionnelle et la manière dont la conçoivent les chercheurs dans nos disciplines. En travaillant sur l'intertexte entre discours scientifiques et discours des praticiens, il rend compte des difficultés méthodologiques que présente, pour les Sciences de l'Information et de la Communication, l'étude de pratiques de médiation centrées sur la résolution de conflits et un médiateur humain tandis que, inversement, les approches de la médiation qui sont proposées par les textes scientifiques sont difficilement mobilisables par ces médiateurs.

À la différence d'autres domaines en effet, comme celui de la traduction examiné plus loin dans l'ouvrage, il existe ici, entre les discours des praticiens et ceux des chercheurs, une véritable coupure, dont l'auteur examine les formes, les lieux et les enjeux. S'en dégage une pluralité de positions en matière de pratiques de recherche sur la médiation, positions qui s'ordonnent et se distribuent à partir d'objets et de critères différents et que l'on va pour partie retrouver au cours de ce livre, chacune avec ses difficultés et ses problématiques propres.

C. S.

La notion de médiation occupe aujourd'hui une place centrale dans le champ de la recherche interdisciplinaire en Sciences de l'Information et de la Communication. Elle y est mobilisée en tant que concept permettant de décrire la spécificité de dispositifs communicationnels tripartites, mais aussi comme problématique susceptible d'interroger autrement certains objets. Le terme ne bénéficie cependant pas d'une signification stable et univoque (Servais, 2010). Partant de ce constat, je propose ici d'interroger le sens de la médiation en

SIC en l'abordant sous l'angle inédit de sa confrontation avec une autre acception de la notion de médiation qui est, quant à elle, clairement définie : celle relative aux « nouveaux métiers » (De Briant & Palau, 2005) de médiateurs qui travaillent à la résolution (et/ou prévention) de différends dans les champs juridiques, familiaux, scolaires, etc.

Au départ de cet article se trouve une difficulté rencontrée lors de la réalisation de ma thèse de doctorat : celle de faire dialoguer la notion de médiation telle qu'elle est définie en SIC avec celle à l'œuvre dans les pratiques professionnelles relatives à la résolution de conflits. Réalisant une enquête par entretiens dans l'objectif de comprendre les significations attribuées par les professionnels à la notion en regard de leurs pratiques, je fus surprise de constater l'écart qui séparait conceptions « scientifiques » et conceptions « professionnelles ». Souhaitant néanmoins faire dialoguer les visions des praticiens de la médiation avec celles des chercheurs en SIC, j'entrepris de mener l'analyse réflexive présentée ici. Ce travail ne vise donc pas à produire une synthèse ni un cadastre de la notion de médiation en SIC (d'autres s'y sont déjà consacrés),¹ mais se présente plutôt comme une réflexion sur la place occupée par les pratiques professionnelles relatives à ce que De Briant et Palau nomment les « nouveaux métiers » de médiateurs, ceux « qui se présentent comme tels, en en revendiquant l'appellation » (*Ibid.* : 9)² dans le champ de la recherche interdisciplinaire en SIC.

À cet objectif répond un questionnement en deux temps : d'une part, quelle est la place accordée aux « nouveaux métiers » de médiateurs parmi les objets d'étude traditionnellement abordés en SIC sous le prisme de la médiation ; d'autre part, quels sont les liens qui existent entre les définitions « scientifiques » de la médiation et ses définitions « professionnelles » que l'on trouve dans la littérature relative aux « nouveaux métiers » de médiateurs et dont les auteurs exercent (ou enseignent, etc.) eux-mêmes la profession.

Engager ce dialogue entre pratiques professionnelles de la médiation et pratiques de recherche en SIC sur la médiation revient aussi à porter son attention sur les dimensions concrètes de l'activité scientifique, c'est-à-dire envisager les « pratiques de recherche » (Le Marec, 2004) en SIC de la même façon que les

1 De nombreuses définitions de la médiation ont été présentées dans des ouvrages généraux sur les SIC telles que celles de Bernard Lamizet (1995) ou Alex Mucchielli (1995), ou encore celle de Michèle Gellereau (2006). Jean Davallon, dans son article « La médiation, la communication en procès » paru dans la revue *MEI* n° 19, s'est également plié à cet exercice avec l'ambition non pas de définir la médiation par l'approche sectorielle (le politique, l'organisation, la culture) mais dans une perspective générique, par rapport au terme de « communication » et donc de lui réserver un statut spécifique au sein des SIC.

2 De Briant et Palau différencient ces « nouveaux métiers » de médiateurs apparus ces dernières années dans divers champs de la vie sociale et se revendiquant de l'appellation, des médiateurs qu'ils nomment « traditionnels » tels les prêtres, les journalistes etc. occupant eux aussi une fonction médiatrice sans s'en réclamer explicitement. Cette distinction rejoint celle qu'ils opèrent plus loin entre médiateurs « nommés » et « innommés ». Comme on l'a dit, ces métiers sont majoritairement ceux consacrés à la résolution et/ou la prévention de conflits.

« pratiques professionnelles ». L'objectif ultime de cette analyse comparative sera donc de mettre au jour, par un travail réflexif, les diverses façons de « faire science », de construire un discours scientifique autour de la notion de médiation. Sans aucune prétention à l'exhaustivité, ce travail s'intégrera dès lors dans un questionnement plus large qui se réfère à une épistémologie des SIC et à la structuration de ce champ de recherche à partir de la notion de médiation.

Sur le plan méthodologique, ces questions seront envisagées à partir de l'analyse d'un corpus de textes. Une quarantaine d'articles de recherche en SIC ont été sélectionnés parmi cinq revues ayant consacré un numéro spécial à la notion de médiation :

- Aghababaie M., Bonjour A., Clerc A., Rauscher G. (coord.) (2010). *Questions de communication n° 10 (série actes) : Usages et enjeux des dispositifs de médiation*, Nancy : Presses Universitaires.
- Caune J. (coord.) (2010). *Les Enjeux de l'information et de la communication : la médiation en SIC*, Dossier 2010, en ligne (URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/pageshtml/art2010.html#dossier).
- Gellereau M. (coord.) (1998). *Études de Communication n° 21 : Médiations culturelles : dispositifs et enjeux*, Lille : Université Charles-de-Gaulle.
- Thonon M. (coord.) (2004). *Médiation et Information n° 19 : Médiations et médiateurs*, Paris : L'Harmattan.
- Volckrick E. (coord.) (2000). *Recherches en communication n° 13 : Médiation et régulation sociale*, Louvain : Université Catholique de Louvain.

En opérant cette sélection, l'objectif n'est pas de prétendre rendre compte d'une description représentative de l'ensemble des conceptions de la médiation en SIC. Ma sélection de textes présentera forcément un point de vue partiel, mais n'est pas pour autant dépourvue d'intérêt : le choix de ces revues ayant consacré un numéro thématique à la médiation présente selon moi l'avantage de pouvoir observer quelles sont les « justifications » (Boltanski & Thevenot, 1991) apportées par les chercheurs de l'emploi de la notion de médiation. On peut en effet postuler que la spécificité de la thématique commune agit comme une contrainte collective par rapport à laquelle chaque auteur est amené à se « justifier ».

Au travers cette sélection de textes faisant place tant à la diversité des objets de recherche traités sous le prisme de la médiation en SIC qu'à la diversité des angles d'approche et des méthodologies, mais aussi des auteurs (présence de chercheurs débutants comme d'auteurs confirmés), c'est aussi la multiplicité des points de vue qui est visée. Mon ambition ne sera donc pas de synthétiser les différentes approches existantes de la médiation mais au contraire de décrire, à partir de cette variété, la pluralité des logiques qui permettent de rendre compte de la diversité des positions adoptées par les chercheurs et de la façon dont elles se structurent au sein du champ de la recherche interdisciplinaire en SIC.

1 Les objets de la médiation en SIC

Lorsque l'on tente d'appréhender la place des « nouveaux métiers » de médiateurs (juridiques, familiaux, scolaires, etc.) dans les recherches en SIC, on ne peut qu'être frappé du peu d'intérêt qu'ils semblent susciter chez les chercheurs. Le démontre une première lecture de mon corpus : sur les quarante-deux articles analysés³, seuls deux sont relatifs à des nouveaux métiers de médiateurs : l'un consacré au médiateur juridique (Borbely A. La médiation résolution de conflits est-elle un dispositif « juridique » ? *Questions de communication n° 10*), l'autre au médiateur familial (Deliège I. La médiation comme procédure communicationnelle dans le cadre de la gestion des conflits. *Recherches en communication n° 13*). Avant d'examiner cette part spécifique de l'étude de la médiation en SIC et d'en mesurer mieux les particularités, il semble opportun de fournir une appréhension plus globale du corpus en examinant les différents objets d'étude qui sont privilégiés par les chercheurs lorsqu'ils s'intéressent à la médiation. Il s'agit de se demander : qu'est-ce que la médiation pour les chercheurs en SIC ? À quels référents renvoie la notion telle qu'ils la mobilisent ? En quoi ceux-ci se distinguent-ils des « nouveaux métiers » de médiateurs ? Et, *in fine*, qu'enseigne le choix des objets d'étude sur les conceptions de la médiation en SIC ?

Quatre types d'objets ont été identifiés qui, pour des raisons explicitées plus loin, seront présentés en trois groupes : les objets culturels, les objets médiatiques et techniques et, enfin, la médiation comprise dans le cadre des « nouveaux métiers » de médiateurs. Dans chaque section, divers exemples d'objets analysés seront fournis par catégories d'objets traités puis, dans un second temps, une réflexion sera amorcée sur une acception spécifique de la « médiation » pour chacun des trois groupes.

1.1 Les objets culturels

Les objets culturels sont ceux qui semblent les plus propices à penser la notion de médiation en SIC puisque près de la moitié des textes de mon corpus y sont consacrés⁴. On y trouve les objets relatifs aux activités des institutions

3 Nous avons écarté de notre classification les articles d'introduction et/ou de conclusion aux numéros spéciaux.

4 21 articles plus exactement classés ci-dessous par thématiques (musée, musique, livre, cinéma, danse, architecture, humoriste, arts de la rue) : Jacobi D., Meunier A., Romano S. « La médiation culturelle dans les musées : une forme de régulation sociale », Rasse P. « La médiation, entre idéal théorique et application pratique » dans *Recherches en communication n° 13*, Julien-Casanova F. « Comment la médiation culturelle. La pratique d'un mode-modèle et ses actualisations : les interventions de type conversationnel en présence directe », Dufréne B., Gellereau M. « Qui sont les médiateurs culturels ? Statuts, rôles et constructions d'images », Lien Pham T.A. « Des médiateurs (culturels) dans un centre d'art », Monier M. « Un site de création contemporaine et son public : le Palais de Tokyo, ou l'utopie de proximité », Gannac-Barnabe V. « La saline royale d'Arc-et-Semans. L'influence des médiateurs dans la construction d'une singularité culturelle », Filippini-Fantoni S. « La personnalisation : une nouvelle stratégie de médiation culturelle pour les musées » dans *MEI*

culturelles classiques et, parmi ceux-là, c'est la médiation muséale qui est la plus étudiée, bien que d'autres types de médiation ou de médiateurs fassent l'objet d'investigation, par exemple dans les domaines de la musique, du livre ou du cinéma. D'autres travaux sont consacrés aux médiations dans des disciplines artistiques moins étudiées (les artistes de rue, les humoristes ou encore la danse ou l'architecture) ou étudient l'application de dispositifs de médiation culturelle dans d'autres champs que celui de la culture⁵. Un dernier article enfin, celui de Bernard Darras publié dans *MEI* n° 19, s'interroge sur les différentes conceptions de la culture et de la médiation.

Ce fort développement de la médiation culturelle en SIC et la spécificité de son acception semblent liés, du moins pour la tradition française, à une préoccupation pour le rapport des publics à la culture née avec le projet politique de « démocratisation culturelle » porté par André Malraux, au fondement duquel se trouvait la croyance qu'il suffisait de mettre en contact les « non-publics » avec les œuvres pour que la magie opère, le « manque » de culture étant attribué au « manque » de contact avec les productions artistiques. Aujourd'hui décrit comme un mythe, ce projet se devait de résoudre à la fois les problèmes de diffusion de la culture et ceux de la fracture sociale (Caune, 2006). La sociologie des pratiques culturelles a depuis démontré que « l'amour de l'art » (Bourdieu & Darbel, 1969) est loin de se limiter à une question de fréquentation des œuvres en mettant en avant les processus de socialisation culturelle hérités du milieu familial et transmis par l'école.

Forts de ces acquis, les travaux actuels en médiation culturelle se positionnent contre ces idéaux et les pratiques de simple « mise en contact » en dénonçant d'une part, les enjeux idéologiques et/ou politiques à l'œuvre derrière les conceptions de la culture (Dufrene & Gellereau, 2004a) ; d'autre part, en faisant apparaître le travail d'élaboration et d'institutionnalisation du rapport entre l'œuvre et le public. Les processus communicationnels qui sont dès lors décrits à travers le prisme de la médiation renvoient à la mise à jour du réseau

n° 19 ; Van Braekel E. « La figure du manager dans le monde semi-professionnel du rock : une pratique de médiation », Vandiedonck D. « Musiques baroque et contemporaine : l'interprétation e(s)t la médiation », Da Lage-Py E. « La collection de disques de "musiques du monde", exemple de pratiques de médiation » dans *Études de Communication* n° 21 ; Clerc A. « Les conditions d'un dispositif de médiation littéraire » dans *Questions de communication* n° 10. Liquete V., Fabre I., Gardies C. « Faut-il reconsidérer la médiation documentaire ? » dans *Les Enjeux de l'information et de la communication (dossier 2010)* ; Croquet C. « Les processus de médiation et de médiatisation au cours des campagnes de communication des films » dans *Études de Communication* n° 21 ; Bordeaux M.-C. « Une médiation paradoxale : "la danse, une histoire à ma façon" », Rodionoff A. « De l'empire du métissage... » dans *MEI* n° 19 ; Leclercq E. « Artistes humoristiques : du réseau comme médiation » dans *Études de Communication* n° 21 ; Jeudy O. « Les arts de la rue et les manifestations festivières des villes » dans *MEI* n° 19.

5 De La Broise P. « Accueillir du public dans l'entreprise en activité » dans *Études de Communication* n° 21, Vandeninden E. « Pour une approche de la médiation par ses usages professionnels : le cas de l'art comme médiateur en psychiatrie » dans *Les Enjeux de l'information et de la communication (dossier 2010)*.

d'intermédiaires, « des médiations » qui s'intercalent entre les œuvres et les publics. Le travail de la médiation doit donc se comprendre ici au pluriel – « les médiations » – et s'oppose à la conception du contact artistique non médié, immédiat : les chercheurs « [...] débloquent derrière l'immédiateté des objets et des valeurs culturelles, des intermédiaires, des passeurs » (Jeanneret, 2009 : 4). Il s'agit alors pour eux de décrire cet « empilement » des médiations dont parlait Antoine Hennion, cet effet gigogne constitutif des dispositifs. Les analyses en termes de médiation culturelle tendent ainsi à interroger le rapport à l'art (et à ses institutions) comme un rapport « construit » et non pas « donné ».

1.2 Les objets médiatiques et techniques

Le corpus sélectionné comprend cinq⁶ textes relatifs à l'étude des médias. Quatre ont comme point commun de travailler à l'analyse d'un objet médiatique (un magazine, des reportages télévisuels et sites d'information médiatique) tandis que le dernier envisage la question de la réception des médias. Les études médiatiques sont souvent proches des questionnements relatifs à la médiation de la technique, en particulier pour tout ce qui touche aux nouveaux médias. C'est pourquoi ils ont été rassemblés dans cette catégorie « médiation médiatique et technique ». Il faut y ajouter dès lors cinq textes relatifs à la médiation de l'internet, trois articles sur des sites institutionnels participatifs et un sur les « blogs »⁷. Ensuite, quatre articles traitent, plus largement, de la médiation par des objets techniques (ordinateurs par exemple)⁸.

6 Barreau S. « Les dispositifs de médiation à la télévision » dans *Questions de communication* n° 10, Gellereau M. « Dispositif télévisuel et médiations : une étude de documentaires et reportages consacrés aux gens ordinaires » dans *Études de communication* n° 21, Giet S. « Nous deux, un dispositif de médiation culturelle ? », Rueda A. « Des médias aux médiations : quelles médiations, quels objets, quels enjeux ? » dans *Les Enjeux de l'information et de la communication (dossier 2010)*, Servais C. « D'un procès à l'autre : pour une esthétique des médias » dans *Recherches en communication* n° 13.

7 Respectivement Lancien T. « La médiation journalistique au risque du numérique » dans *MEI* n° 19, Bonaccorsi J., Julliard V. « Dispositifs de communication numériques et médiations du politique. Le cas du site web Ideal-Eu », Badouard R. « Les dispositifs participatifs en ligne à l'épreuve des mobilisations collectives. Le cas de la Consultation européenne des Citoyens 2009 », Kapitz C. « Dispositif et médiation en question autour de Comité consultatif national d'éthique » dans *Questions de communication* n° 10, Gadras S. « La médiation politique comme cadre d'analyse de l'évolution des pratiques de communication au sein de l'espace public local » dans *Les Enjeux de l'information et de la communication (dossier 2010)*.

8 Bonjour A. « Activités de médiation informatique et/ou internet : un dispositif au sein d'établissements pour personnes handicapées mentales ? » dans *Questions de communication* n° 10, Fichez E. « Dispositifs de formations médiatisées. Les avatars de la médiation éducative » *Recherches en communication* n° 13, Inaudi A., Liautard D. « De l'intérêt d'utiliser les usages des ENT du point de vue de la médiation. Étude du dispositif CORRELYCE, Catalogue Ouvert Régional des Ressources Éditoriales pour les Lycées » dans *Les Enjeux de l'information et de la communication (dossier 2010)*, Patrascu M. « Saisir les pratiques sociales du point de vue de leur organisation. Revisiter le concept de médiation ». Ajoutons que deux articles traités par leurs auteurs sous l'angle de la technique n'ont pas été comptabilisés parce qu'ils sont transversaux aux trois catégories : l'un porte sur le regard photographique (Vancassel P. « Dispositifs et regards

Si j'ai regroupé sous une même section les objets médiatiques et techniques (au total, 16 textes), c'est parce qu'ils ont en commun d'être d'emblée perçus comme des intermédiaires visibles et observables : ils insèrent un support matériel – un objet – dans la relation humaine, ils s'interposent entre les individus et substituent le rapport « objectal » au rapport intersubjectif. Il est donc ici question d'un contact intersubjectif différé par l'introduction d'un objet : un objet médiatique et/ou technique. C'est cela qui définit, pour cette section, la figure de la médiation : le terme de « médiation » désigne pour ces objets, non plus « les médiations », mais des « objets médiateurs », la communication médiatisée par des objets. Bien entendu, les textes du premier groupe sont également confrontés à des objets et des dispositifs qui médiatisent par exemple le rapport aux œuvres, mais, par rapport à ceux-là, ceux-ci opèrent un déplacement du regard des dispositifs ou processus de médiation vers les objets qui les supportent.

Le questionnement du média au travers la notion de médiation renvoie à une dimension spécifique des études médiatiques en SIC qui met en évidence qu'il s'agit d'objets qui, comme l'avance Yves Jeanneret, « [...] ne font pas que s'associer à du social, mais qui en produisent » (Jeanneret, 2009 : 4). Dans mon corpus en effet, c'est surtout la pensée de l'insertion de ces objets matériels dans la communication humaine qui semble intéresser les auteurs. Ils les envisagent en tant qu'ils sont vecteurs de représentations et producteurs de symbolique. Lorsque l'on s'intéresse aux objets médiatiques et aux médias en tant que médiations, ces objets techniques ne sont pas appréhendés comme de simples « supports » inertes, mais en tant qu'ils s'insèrent dans des dispositifs de communication humaine au sein desquelles ils « [...] définissent des relations [...], favorisent des postures, légitiment des normes » (*Ibid.*).

1.3 Les « nouveaux métiers » de la médiation

Il reste, dans le corpus d'articles sélectionnés, un dernier type d'objets traités par le biais de la notion de médiation : il s'agit des textes qui prennent comme objet la médiation perçue en tant que technique, outil, voire stratégie de communication. Ces textes sont ceux qui traitent des « nouveaux métiers » de la médiation auxquels j'ai fait référence plus haut (un texte sur les médiateurs juridiques, un sur les médiateurs familiaux⁹), mais aussi de la médiation comme technique de communication dans des contextes professionnels plus particuliers, où la médiation n'est pas reconnue comme un « métier »¹⁰. Il y a enfin, dans cette catégorie, deux textes qui

photographiques : intérêts et limites d'un rapprochement » dans *Questions de communication* n° 10), l'autre sur la médiation de l'image-écran (Katz S. « L'écran comme médiation pour l'infini » dans *MEI* n° 19).

9 Respectivement Borbely A. « La médiation résolution de conflits est-elle un dispositif "juridique" » dans *Questions de communication* n° 10 et Delière I. « La médiation comme procédure communicationnelle dans le cadre de la gestion des conflits » dans *Recherches en communication* n° 13.

10 Gerard S. « Les dispositifs d'entretien clinique en psychiatrie : apports du modèle de la médiation » dans *Questions de communication* n° 10.

abordent de façon théorique la question des usages professionnels de la médiation : ceux de Marie Thonon, « les figures du médiateur humain » dans *MEI n° 19* et de Vincent Rouzé, « Médiation/s : un avatar du régime de la communication ? » dans *Les Enjeux de l'information et de la communication* (dossier 2010).

Quelle spécificité de l'acceptation de la « médiation » se dégage pour ce dernier type d'objet ? Lorsque la médiation est comprise dans le cadre des métiers de médiateur, il s'agit de faire référence à la médiation comme technique de communication qui intervient dans un contexte conflictuel. Le travail de la médiation est de résorber ce conflit qui oppose deux parties en introduisant, dans le face à face, un troisième élément : le médiateur humain. La notion de médiation désigne donc ici, non plus « les » médiations, ni les « objets » médiateurs, mais le travail du médiateur comme tiers, comme intermédiaire qui intervient dans des situations conflictuelles afin de faciliter la communication.

Les deux auteurs ayant consacré leur article à un médiateur humain, Adrian Borbely et Isabelle Delière, le décrivent tel le garant du cadre permettant aux parties d'adopter une vision « constructiviste » sur leur conflit. Le rôle du médiateur serait en effet d'inciter les médiés à « problématiser un monde à partir d'un autre » (Delière, 2000 : 77-100), à comprendre que leur point de vue n'est jamais qu'un aspect d'une réalité plus complexe. Ce qui caractérise le travail du médiateur appréhendé à travers la notion de médiation en SIC c'est, comme pour l'étude des deux autres objets – culturels et médiatiques/techniques – son caractère nécessairement « co-construit », qui s'applique ici aux accords formulés à l'issue d'un processus de médiation. Les auteurs de ces articles mettent en effet tous deux l'accent sur une participation active des deux parties dans la formulation d'une solution nouvelle qui mettra fin au conflit et qui ne reflètera ni uniquement le point de vue de l'un, ni uniquement le point de vue de l'autre. Ce qui constitue, à leurs yeux, la spécificité du travail du médiateur, c'est ce refus de l'aspect conformant d'un médiateur conçu comme juge ou arbitre.

À ce stade, il semble utile de synthétiser les différents types d'objets étudiés sous le prisme de la médiation dans notre corpus et les différentes acceptations que la notion revêt dans l'un et l'autre champs :

	Champ culturel	Champ médiatique et technique	Champ professionnel
Objet	Les médiations	Le média	Le médiateur
Acceptation	Contact « médiaté » vs contact immédiat	Rapport objectal vs rapport interindividuel	Dispositif tripartite vs face à face
Proportion	21 textes	16 textes	5 textes

Pour expliquer le constat issu de cette première lecture du corpus – le peu d'intérêt des chercheurs en SIC pour l'analyse des « nouveaux métiers » de la médiation, tentons de préciser davantage ce qui différencie « le médiateur »

« des médiations » et « du média », plus traditionnellement étudiés en SIC. Deux aspects sont à relever : en premier lieu, avec les « nouveaux métiers », il s'agit de pratiques qui mettent en contact des personnes en face à face c'est-à-dire qu'on se situe dans un mode de communication interindividuel en présence directe. Dans les deux premiers types d'objets analysés, on peut percevoir qu'à l'inverse, il y est avant tout question d'un contact intersubjectif « différé » par l'œuvre, les intermédiaires culturels et les institutions, le média et la technique. D'autre part, les pratiques relatives aux « nouveaux métiers » sont des pratiques dans lesquelles le tiers est « incarné » c'est-à-dire que lorsque l'on parle de « médiation », on désigne l'activité du médiateur, du « tiers humain ». Ce qui ne va pas de soi dans les autres types d'objets où, même si l'activité humaine est prise en compte, elle s'insère dans un dispositif plus large comprenant une articulation complexe de technique, d'humain et de symbolique.

C'est ce caractère « complexe » – qui caractérise les analyses effectuées en SIC sous le prisme de la médiation – qui permet d'expliquer, selon Christine Servais, l'utilisation récurrente dans les discours des chercheurs du terme de « dispositif » tel qu'il a été conceptualisé par Michel Foucault et qui « [...] fait référence d'une part à l'agencement d'objets, de sens et de social permettant d'analyser leurs relations (à la fois concept et objet, donc), mais également, d'autre part, à la dimension temporelle et processuelle du dispositif, qui peut venir perturber l'agencement stratégique mis en place par des effets imprévus » (Servais, 2010 : 11).

Dans le même ordre d'idées, Y. Jeanneret (2009) défend l'hypothèse que la particularité des recherches en SIC abordant la notion de médiation est l'étude des « usages » des dispositifs, terme qu'il distingue de l'« utilisation ». Alors que l'acception de cette dernière est restreinte à la dimension fonctionnelle, le terme d'« usage » renvoie, pour Y. Jeanneret, à un questionnement plus large qui comprend les acteurs (qui utilisent les dispositifs) et la situation, le contexte d'utilisation. C'est dans cette optique que le recours au terme d'« usage » s'impose dans la perspective d'interroger par son biais « ce qui se joue » (*Ibid.* : 4) et non pas seulement « comment on s'en sert ». Il apparaît donc que c'est cette complexité du « média » qui doit alors faire l'objet de l'analyse.

En conclusion, on peut émettre l'hypothèse explicative provisoire que la description du « dispositif » et l'étude de ses « usages » semblent plus difficiles à mettre en œuvre dans le cas de l'étude des « nouveaux métiers » de médiateur humain et de la communication en face à face que celui-ci met en place. Il s'agira ensuite de réfléchir à un modèle apte à rendre compte de la complexité de ces pratiques susceptibles de rencontrer les exigences des analystes en SIC.

2 Les définitions « professionnelles » et les chercheurs

Procédons à présent à une seconde lecture du corpus en examinant quels sont les liens qui existent entre la littérature « professionnelle » consacrée aux « nouveaux métiers » de médiateurs d'un côté, et d'un autre côté la littérature relative

à la médiation dans le champ d'études interdisciplinaires sur la communication abordé ici au travers du corpus constitué. Afin d'examiner les points de rencontre éventuels, l'angle d'approche que j'ai choisi de privilégier est celui des définitions de la médiation : seront en effet présentées dans cette section les différentes définitions de la médiation fournies par les auteurs du corpus ; non celles qu'ils élaborent eux-mêmes au sein de leur réflexion mais plutôt celles auxquelles ils se réfèrent pour « justifier » (Boltanski & Thevenot, 1991) l'emploi de la notion à travers la pratique des citations. La discussion portera donc ici sur des définitions de la médiation deux fois sorties de leur contexte puisqu'elles sont extraites d'un article qui les cite hors de leur pensée originale. Si mon ambition était de définir la médiation, on pourrait reprocher à ce travail un caractère superficiel puisqu'il se fonde uniquement sur des intertextes. C'est pourquoi j'insiste sur le fait que mon objectif n'est pas de travailler à définir la notion de médiation mais plutôt de voir quels sont les liens qui existent entre les conceptions « professionnelles » et « scientifiques ». Ayant constaté que les définitions issues de la littérature « professionnelle » étaient pour leur part bel et bien présentes dans le corpus, il va s'agir plus précisément d'observer quels sont les différents « usages » que les chercheurs en font, de se demander « d'où parlent » ceux qui les mobilisent et, en définitive, de relativiser l'écart entre pratiques de recherche et pratiques professionnelles esquissées en première lecture du corpus.

Avant de réfléchir aux différents statuts et usages de ces définitions « professionnelles » de la médiation, il est utile d'en présenter quelques-unes parmi celles qui sont citées dans le corpus afin de prendre connaissance des référents auxquels elles renvoient. Sonia Gérard, dans son article sur la médiation dans l'entretien clinique en psychiatrie, ou encore Sophie Barreau, qui travaille sur les documentaires télévisuels, prennent comme point de départ la définition de la médiation proposée par le juriste Guillaume Hofnung dans son *Que sais-je ?* consacré à la médiation :

Un mode de construction et de gestion de la vie sociale grâce à l'entremise d'un tiers neutre, indépendant et sans autre pouvoir que l'autorité que lui reconnaissent les médiés qui l'auront choisi ou reconnu librement¹¹.

Michèle Gellereau et Bernadette Dufrene se réfèrent également aux définitions professionnelles en citant Jean-François Six, auteur du *Temps des médiateurs* :

La médiation est une action accomplie par un tiers – avec des personnes ou des groupes qui y consentent librement, y participent, et auxquels il appartiendra la décision finale – destinée soit à faire naître entre eux des relations nouvelles, soit à prévenir ou guérir entre eux des relations perturbées.¹²

11 Cité par Gerard S. (2010). « Les dispositifs d'entretien clinique en psychiatrie : apports du modèle de la médiation » dans *Questions de communication n° 10 (série actes) : Usages et enjeux des dispositifs de médiation*, Nancy : Presses Universitaires, 74.

12 Cité par Dufrene B., Gellereau M. (2004). « Qui sont les médiateurs culturels ? Statuts, rôles et constructions d'images » dans *Médiation et information*, n° 19, Paris : L'Harmattan, 174.

Vincent Rouzé cite quant à lui respectivement les juriste et politologue Vincent De Briant et Yves Palau, auteurs du *128* consacré à la médiation :

La médiation se définit comme l'action de mettre en relation, par un tiers appelé médiateur, deux personnes physiques ou morales appelées médiées, sur base de règles et de moyens librement acceptés par elles, en vue soit de la prévention d'un différend ou de sa résolution, soit de l'établissement ou du rétablissement d'une relation sociale¹³.

Tels sont donc les référents auxquels les définitions issues de la littérature professionnelle citées par les auteurs du corpus renvoient, mais ce qui nous intéresse surtout est de nous interroger sur la manière dont elles sont mobilisées. Trois types de mobilisations ont pu être distingués : un usage « ordinaire », un usage « critique » et un usage « pragmatique ». Afin de creuser au mieux ces différentes pistes, il m'a paru intéressant de les croiser avec celles proposées par Yves Jeanneret dans son article « La relation entre médiation et usage dans les recherches en information-communication en France ». En y interrogeant ce qui fait la spécificité des études en SIC sur la médiation, Yves Jeanneret identifie trois « figures » de la médiation : l'une « procédurale » (« comment on s'en sert ? »), l'autre « sociale » (« qu'est-ce qui se joue ? ») et la dernière « réflexive » (« d'où on parle ? »). C'est à une analyse de la concordance entre les trois types d'« usages » que j'ai identifiés et les trois « figures » d'Yves Jeanneret qu'est consacrée la partie qui suit.

2.1 L'usage ordinaire

L'emploi du terme « ordinaire » (Davallon, 2004) pour qualifier ce premier type d'usage de la notion renvoie à l'utilisation du terme de « médiation » dans son sens courant, c'est-à-dire non interrogé. Les auteurs de mon corpus qui mobilisent les définitions professionnelles de la sorte les utilisent comme des outils leur permettant de décrire des processus tripartites faisant intervenir un intermédiaire appelé « médiateur » (mais qui en SIC, nous l'avons vu, n'a pas forcément un visage humain). Il s'agit ici de mobiliser le terme de médiation dans ce qu'Yves Jeanneret appelle sa « figure procédurale », qui renvoie au travail de description formelle des processus d'information et communication ; il y est simplement question d'expliquer la façon dont ces processus fonctionnent par le biais d'un « tiers ». Ainsi Sophie Barreau par exemple, qui analyse la production et la programmation de documentaires sur Arte, décrit le rôle du producteur comme « médiateur » dans des conflits de valeurs opposant employeur (Arte) et réalisateurs (professionnels indépendants ponctuels). Elle le décrit tel

Un tiers qui assure des fonctions spécifiques de conciliation entre deux catégories d'acteurs sociaux opposées. L'acceptation du terme « médiateur » tient au fait que le résultat des actions entreprises est ternaire et non binaire. Le producteur doit négocier des solutions formelles et esthétiques qui conviennent aux deux parties. (Barreau, 2010 : 43)

¹³ Cité par Rouzé V. (2010). « Médiation/s : un avatar du régime de la communication ? » dans *Les Enjeux de l'information et de la communication*, dossier 2010, 3.

Dans ce type d'usage des définitions « professionnelles » de la médiation, discours scientifique et discours professionnel ne sont pas distingués : la définition de la médiation qui leur est commune renvoie au schéma tripartite¹⁴.

2.2 L'usage critique

La notion de « critique » est à comprendre ici dans l'acception particulière que lui a conférée la sociologie de Pierre Bourdieu. Les auteurs qui utilisent les définitions professionnelles selon cette perspective postulent clairement un statut épistémologique distinct entre leur discours, dit « scientifique » et celui des professionnels qui relève alors du « sens commun ». Il s'agira donc, pour ces chercheurs, de se démarquer de ce « sens commun » en mettant au jour les déterminations à l'œuvre derrière les définitions professionnelles.

Ainsi, Vincent Rouzé par exemple, déclare vouloir interroger « les dimensions politiques et économiques qui sous-tendent ces pratiques de communications stratégiques [...] » (Rouzé, 2010 : 3). Il dénonce l'instrumentalisation de la médiation par les professionnels. Pour lui, c'est la quête de la médiation vue comme « résultat », « point d'arrivée » qui distingue les usages professionnels des usages en SIC, où la médiation est perçue davantage comme « point de départ » :

Si, en pratique, la médiation est le résultat d'un processus en action, pour les chercheurs au contraire ces médiations sont le point de départ d'une mise en action entendue ici comme possibilité de les comprendre, de les analyser, de les critiquer. (*Ibid.*)

D'autres articles du corpus, tel celui de Paul Rasse « La médiation entre idéal théorique et application pratique », adoptent une position similaire sur les rapports entre pratiques professionnelles et pratiques de recherche :

Le risque est que le lien ne se fasse pas entre le ciel évanescent des idées et le monde concret des praticiens, abandonnés à eux-mêmes, dont la seule quête est celle d'efficacité, pour laquelle ils mobilisent un appareillage toujours plus sophistiqué en perdant de vue les enjeux et la finalité profonde de leur travail. (Rasse, 2000 : 59)

Ce qui se joue pour ces auteurs entre « pratiques de recherche » (Le Marec, 2004) et pratiques professionnelles, ce serait donc le passage de la médiation comme « concept » à la médiation comme « activité », instrumentalisée et autolégitimée par sa fonctionnalité. Cette instrumentalisation de la médiation, à laquelle on recourt pour pallier les échecs des moyens traditionnels de communication, expliquerait le désintérêt des chercheurs en SIC pour l'étude des « nouveaux métiers » de médiateurs pourtant reconnus aujourd'hui. Plutôt que de voir la médiation comme un « remède » à des problèmes conflictuels, ils pro-

14 Le référent des définitions de la médiation est donc identique (ce qui ne sera pas le cas pour les usages dits « critiques »), mais cela n'empêche nullement S. Barreau, par exemple, de s'interroger sur la neutralité du tiers en situation de négociation.

posent de la décrire comme le « symptôme » de dysfonctionnements (Servais, 2015), et de l'utiliser dès lors comme un concept apte à interroger l'ensemble du dispositif mis en place pour y répondre. Pour appuyer cette vision du sens commun de la médiation comme « symptôme » à analyser, les auteurs critiques se réfèrent au concept de médiation tel qu'il a été défini par exemple par Louis Quéré (1982) et selon lequel tout échange social est « toujours déjà médiatisé » par du symbolique. C'est ce qu'illustrent ces propos de Jean Caune :

La médiation ne peut se définir comme un processus qui vient suppléer l'absence de dialogue entre les acteurs sociaux. (...) Si la médiation devait se limiter à cela, elle ne serait qu'une fonction instrumentale dont la portée resterait éphémère. (...) Spécialiser la médiation ou la faire porter par des segments particuliers de l'activité, c'est précisément oublier qu'elle doit irriguer l'ensemble des conduites et pratiques professionnelles. Je crois que l'attitude de médiateur, tout comme celle de communicateur, devrait être une compétence de tout acteur social. (Thonon, 2004a : 14)

Cette perspective conduit tendanciellement à dénier, à partir d'une conception de l'agent médiateur comme « tiers symbolisant », toute spécificité à l'activité du médiateur professionnel, du médiateur « incarné ». Et en effet : pour Jean Caune est médiation « tout ce qui est relation entre les hommes et relation des hommes aux groupes qu'ils constituent » (*Ibid.* : 13). La position de surplomb adoptée par les chercheurs par rapport aux discours des professionnels est défendue à partir d'une vision « macro » de la médiation : en SIC, la médiation est ce concept qui permet de penser le rapport entre le singulier et le collectif (comme chez Bernard Lamizet par exemple) ; elle met en jeu la question des normes, de l'institution, du social. Elle ne peut se limiter aux usages professionnels de la médiation qui se focalisent sur des échanges interindividuels et présentent une vision restreinte, une vision « micro »¹⁵ de la médiation.

Les discours des professionnels sont donc mobilisés ici en tant que « figure procédurale » (« comment on s'en sert ? »), mais aussi en tant que « figure sociale » (« qu'est-ce qui se joue ? »). Jeanneret avance qu'avec cette dernière, il s'agit de « [...] décrire l'opérativité symbolique des dispositifs (Quéré) c'est-à-dire la façon dont ils produisent de la représentation, de la perspective, des rôles ainsi que leur opérativité sociale (Davallon), c'est-à-dire la façon dont ils engagent l'institution, le public, l'autorité » (Jeanneret, 2009 : 3). Il est donc question, dans cette perspective « critique », de mettre l'accent sur la médiation non plus seulement en tant que processus tripartite mais comme dispositif productif de représentations susceptibles d'être partagées et du même coup engageant des normes, etc. L'objectif est alors de montrer, à l'instar de la « figure sociale » décrite par Jeanneret, « ce qui se joue » dans ces pratiques, ce qui rend compte de l'usage du terme « dispositif » évoqué plus haut. Le processus et le produit de la médiation sont donc dissociés par ces chercheurs dans une perspective « critique » : il s'agit en définitive de dégager les enjeux de pouvoir à l'œuvre dans la mise en place

15 On doit la distinction entre « micro » et « macro » médiation à De Briant & Palau, 2005.

Les auteurs

BADA Valérie

Docteure en philosophie et lettres de l'Université de Liège, Valérie Bada est chargée de cours en traduction anglaise. Sa thèse, intitulée *Mnemopoetics. Memory and Slavery in African American Drama*, a été publiée en 2008. Elle est spécialiste de la littérature africaine américaine et a collaboré avec l'Université de Columbia. Chercheuse au CIRTl et au Lemme, elle travaille actuellement avec Christine Pagnoulle à la traduction de l'œuvre théâtrale de l'auteur africain américain August Wilson.

BEUKER Laura

Docteure en sciences politiques et sociales de l'Université de Liège, Laura Beuker est chercheuse à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Liège, attachée au Cris (Centre de recherche et d'interventions sociologiques) et au Lemme (Laboratoire d'étude sur les médias et la médiation). Elle est spécialisée dans la thématique des intermédiaires publics du marché du travail en Belgique.

DETHIER Baptiste

Collaborateur scientifique à la Faculté des Sciences Sociales de l'ULg, Baptiste Dethier achève une thèse de doctorat en sciences politiques et sociales, consacrée à la médiation scolaire. Membre du Cris et du Lemme (ULg), il est également chargé de recherche pour l'ASBL Synergie Wallonie, au sein de laquelle il mène une étude portant sur les politiques temporelles pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

de VILLERS Bénédicte

Docteure en philosophie de l'Université catholique de Louvain, Bénédicte de Villers a publié sa thèse chez Pétra en 2010 sous le titre : *Husserl, Leroi-Gourhan et la préhistoire*. Elle est aujourd'hui engagée dans une thèse en anthropologie (ULg), consacrée aux interactions humains/animaux construites au sein de dispositifs thérapeutiques. En parallèle, elle travaille dans un Centre psychiatrique (CNP Saint-Martin).

DUBOIS Christophe

Docteur en sociologie de l'IEP Paris (2009), Christophe Dubois est chargé de cours adjoint à la Faculté des Sciences Sociales et chercheur au Cris et au Lemme (ULg). Il a publié *La justice réparatrice en milieu carcéral : de l'idée aux pratiques* aux Presses universitaires de Louvain (2012). Il s'intéresse aux politiques et aux organisations pénitentiaires, aux dispositifs et aux pratiques de médiation et aux nouvelles formes d'organisation du travail.

- FLORENCE Eric** Docteur en sciences politiques et sociales, Eric Florence est chargé de cours en langues et lettres orientales et chercheur au Cedem (Centre d'études de l'ethnicité et des migrations) et au Lemme (ULg). Ses travaux relèvent de la sociologie politique et portent sur les processus d'identification, de légitimation et de représentation des travailleurs ruraux en Chine. Il dirige depuis 2015 le Centre d'études français sur la Chine contemporaine (Hong Kong).
- GELLEREAU Michèle** Professeure émérite en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Lille, Michèle Gellereau est membre du laboratoire GERiiCO. Ses recherches portent sur la médiation et les pratiques culturelles, la visite guidée, les mises en scène et dispositifs de patrimonialisation. Elle a piloté plusieurs recherches financées et publié des ouvrages, rapports et articles sur ces questions. Elle est co-directrice de la revue *Études de communication*.
- LAMIZET Bernard** Professeur émérite en sciences de l'information et de la communication à l'IEP Lyon, Bernard Lamizet a conduit un grand nombre de recherches en sémiotique, en esthétique, en politique urbaine et en théorie de la communication. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Les Lieux de la communication* (Mardaga, 1993) ; *La Médiation culturelle* (L'Harmattan, 1999). Il a récemment publié *Le Langage politique* (Ellipses, 2011) et *L'Aliénité* (Mimésis, 2015).
- ORIANNE Jean-François** Docteur en sociologie de l'Université catholique de Louvain, Jean-François Orianne est professeur à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Liège. Il mène des recherches dans le champ des politiques d'emploi et de la formation professionnelle. Chercheur au Lemme, il est également associé au Centre Maurice Halbwachs (EHES – CNRS – ENS) ainsi qu'à l'Observatoire social européen.
- SERVAIS Véronique** Psychologue et professeure en anthropologie de la communication à l'Université de Liège, Véronique Servais y est responsable du Certificat d'Université en Médiation animale et relations à la nature. Elle est membre du LASC (laboratoire d'anthropologie sociale et culturelle) et du Lemme. Ses recherches portent sur les relations que nouent les êtres humains avec les animaux et la nature, et sur le potentiel de celles-ci pour un réaménagement du rapport au vivant. Elle a récemment publié *La Science (humaine) des chiens* aux Éditions du Bord de l'eau.
- VANDENINDEN Elise** Docteure en sciences de l'information et de la communication de l'Université de Liège, Elise Vandeninden a consacré sa thèse aux usages de la médiation par l'art en psychiatrie. Chercheuse au Lemme, elle travaille actuellement dans les deux domaines de la médiation hospitalière et de la médiation culturelle.

Table des matières

Sommaire	5
Préface	7
<i>Olgierd Kutty</i>	
Introduction : La médiation, un « quasi-concept »	9
<i>Christine Servais</i>	
Chapitre 1 De la médiation au médiateur : entre concept en SIC et sens commun	19
<i>Elise Vandeninden</i>	
1 Les objets de la médiation en SIC	22
1.1 Les objets culturels	22
1.2 Les objets médiatiques et techniques	24
1.3 Les « nouveaux métiers » de la médiation	25
2 Les définitions « professionnelles » et les chercheurs	27
2.1 L'usage ordinaire	29
2.2 L'usage critique	30
2.3 L'usage pragmatique	32
Conclusion	33
Bibliographie	34
Chapitre 2 À la recherche des pratiques et dispositifs de médiation scolaires : une composition expérimentale	37
<i>Christophe Dubois & Baptiste Dethier</i>	
1 Les images et définitions des médiateurs scolaires : obstacles à la description	41
2 Proposition méthodologique : une démarche hypothético-inductive	45
3 Dé-composition de la notion de médiation scolaire : problèmes concrets et solutions concrètes	47
4 Re-composer de manière diagrammatique des modes de régulation organisationnelle	53
Bibliographie	58

Chapitre 3 Médiations au cœur des politiques actives du marché du travail	61
<i>Laura Beuker & Jean-François Orianne</i>	
Introduction	61
1 Deux conceptions sociologiques de la médiation pour une sociologie des intermédiaires	62
1.1 L'intuition originale d'Émile Durkheim	63
1.2 Le renversement épistémologique d'Harold Garfinkel	63
1.3 Une sociologie des intermédiaires	64
2 Intermédiaires publics du marché du travail : une étude de cas	66
2.1 Fonction manifeste des intermédiaires publics : du placement à l'accompagnement	67
2.2 Fonction latente des intermédiaires publics : une entreprise morale	69
2.2.1 À l'ONEm : se mettre en ordre	69
2.2.2 Chez Actiris et au FOREm : apprendre à se décrire	70
2.2.3 De l'activation à l'agitation des chômeurs : l'autoréférence des politiques d'emploi	72
2.3 La médiation comme processus de simplification	73
2.3.1 Un marché du travail abstrait	73
2.3.2 Un demandeur d'emploi simplifié	74
2.3.3 L'entreprise réduite à des besoins	75
2.3.4 L'auto-description simplifiée des SPE : une politique des indicateurs	76
Conclusion	78
Bibliographie	78
 Chapitre 4 La médiation animale comme dispositif technique	 81
<i>Bénédicte De Villers & Véronique Servais</i>	
1 La médiation comme « relai »	84
2 La métaphore de l'écotone	87
3 La médiation animale comme dispositif technique	88
Sortir d'une « instrumentalisation » de l'animal	91
Énoncer, partager, transmettre : constituer des collectifs sociaux	92
4 Le projet « anti-dauphin »	94
5 Le projet « Mistral Gagnant »	96
Les techniques de dressage	97
Des explorations ritualisées de parties de monde (soi, autrui, environnement)	99
Conclusions	100
Bibliographie	101

Chapitre 5 Médiations culturelles et patrimoniales : partager des expériences culturelles pour construire du commun ?	103
<i>Michèle Gellereau</i>	
1 La médiation culturelle : quelques perspectives	104
1.1 Consensus autour de quelques points	105
1.2 Nouvelles questions	106
1.3 Nouveaux enjeux	109
2 La médiation culturelle de l'amateur dans le processus de patrimonialisation : une démarche de partage et de production culturelle	111
2.1 La méthode de recherche : comprendre et valoriser la médiation d'amateurs	113
2.2 L'amateur, collectionneur ou donateur comme médiateur : transmettre une expérience de pratiques des objets de guerre	115
3 La médiation de la recherche dans la production culturelle : penser la démarche. Les dispositifs comme un complexe de médiations	120
3.1 Des terrains de recherche à la production de médiation	121
3.2 Des pratiques collaboratives : le projet de recherche comme dispositif de médiation	122
Conclusion	124
Bibliographie	124
 Chapitre 6 Qu'est-ce que la médiation ? Examen critique d'une déconstruction de la communication	 129
<i>Christine Servais</i>	
1 Trois problématiques	131
2 Technique et médiation	133
2.1 Technique impassible et transitivité passible	133
2.2 Médiation et médiatisation	139
2.3 Médiation sans médiateur	142
2.4 La médiation est le processus inachevé du « nous »	144
3 Le contexte et l'itérabilité	145
3.1 La technique comme itérabilité	146
3.2 L'adresse et la destination	148
3.3 La médiation entre dispositif et processus	149
4 Le « comme si » de la médiation	151
4.1 La fiction comme toucher	152
4.2 La fiction comme travail politique	154
Conclusion	157
Bibliographie	162

Chapitre 7 Traduction et médiation : pour une pensée aporétique de la traduction postcoloniale	165
<i>Valérie Bada</i>	
Bibliographie	181
Chapitre 8 Médiation des expériences, représentations et luttes autour de la visibilité des travailleurs migrants en Chine	183
<i>Eric Florence</i>	
1 Économie politique des réformes économiques dans la Chine post-maoïste	192
2 Des « Migrants aveugles » aux travailleurs modèles	193
3 Les années 1990 : la constitution d'un réseau de significations autour du « dagong »	195
3.1 Une exhortation à narrer le « dagong »	197
3.2 Détermination, attentes et optimisme	198
3.3 Des formules pour enregistrer la réalité	202
3.4 L'indignité incarnée comme critique	205
4 De nouveaux dispositifs de médiation et arrangements de visibilisation	207
Conclusion	210
Bibliographie	210
Chapitre 9 Ville, espace public, politique. Identité et aientité dans l'espace urbain	215
<i>Bernard Lamizet</i>	
1 L'espace urbain, espace de l'aientité	215
2 Les deux significations du concept de médiation	217
3 La médiation et l'aientité	218
4 La distanciation énonciative	219
5 La médiation esthétique et l'inconscient	220
6 Esthétique et refoulement	221
7 La tension entre le singulier et le collectif	222
8 La ville, l'espace public, le politique	224
9 Identité et aientité dans l'espace urbain : la relation à l'autre	225
10 L'aientification	226
11 La distance entre langue et parole	227
12 Le rapport à la loi	229
13 L'inconscient et le rapport à l'autre dans la culture urbaine	230
14 L'impensé de l'énonciation	231
Bibliographie	233
Les auteurs	235

La médiation

Alors qu'elle s'est imposée dans le champ théorique comme dans le champ des pratiques, la médiation reste un concept « instable », investi de toutes parts et ne répondant pas à un référent unique.

Les multiples pratiques de médiation posent pourtant à la société des questions urgentes sur le conflit, sa légitimité et sa résolution ; sur la pluralité et le partage des normes ; sur le rôle des institutions ; sur le rôle du politique dans la régulation sociale, etc. En même temps se pose le problème de son enseignement : quelle peut être une formation spécifique à la médiation ? La médiation dispose-t-elle d'un langage propre susceptible d'être enseigné ?

Cet ouvrage entreprend de faire le point sur ces importantes questions. Son ambition est de constituer une référence pour penser et problématiser la médiation d'une manière critique.

En enquêtant sur les pratiques de recherche et sur les pratiques de médiation, en analysant des corpus scientifiques et des dispositifs dans différents domaines (médiation scolaire, animale, culturelle, remise à l'emploi), l'ouvrage démontre que la notion

de médiation donne forme à une orientation épistémologique, méthodologique et politique particulière. Utile aux chercheurs comme aux praticiens, cette approche transversale de la notion, par la théorie et par les terrains, a une valeur heuristique qui aidera les praticiens à penser leur pratique autant qu'elle aidera les chercheurs à faire du concept de médiation un outil propre non seulement à décrire des pratiques, mais à les interroger scientifiquement, socialement et politiquement.

Docteure en sciences de l'information et de la communication de l'Université Lyon 2, **Christine SERVAIS** est professeure au Département des Arts et Sciences de la communication de l'Université de Liège et directrice du laboratoire d'étude sur les médias et la médiation (Lemme). Elle travaille sur la notion de médiation et sur la réception des œuvres et des discours médiatiques. Inscrites dans le cadre des travaux menés sur le rapport entre esthétique et politique, ses recherches ont pour objet la relation que nous établissons avec un « produit médiatique » donné (œuvre, texte, émission télévisée, site internet, pages Facebook, etc.) et la manière dont ces productions médiatiques nous inscrivent dans l'espace public.

ISBN 978-2-8073-0541-0
ISSN 0777-5235



deboeck **B**
SUPÉRIEUR

www.deboecksuperieur.com